



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière

## Rythmes scolaires, « plus de maîtres que de classes » : Le statut de fonctionnaire d'Etat doit être garanti

**L**e ministre a déclaré au Conseil Supérieur de l'Education exceptionnel du 11 octobre que dès septembre 2013 « *il faut la semaine de 4 jours et demi et changer la journée en modifiant le rapport entre le temps scolaire et le temps éducatif* ». Il a également retenu le principe de « *plus de maîtres que de classes* ».

Dans le même temps, la loi de programmation veut rendre obligatoire les Projets Educatifs Locaux (PEL), financés par les collectivités locales en partenariat avec les caisses d'allocations familiales et des fondations d'entreprises, dont les projets d'école deviendraient une composante. Les PEL gèreraient un « temps d'accueil » de 8h30 à 17h30 mêlant enseignement et activités éducatives.

En clair, le scolaire et le péri scolaire seraient fondus en un seul temps au sein duquel, le risque est grand, de voir les enseignants utilisés de manière indifférenciée devenant autant les employés de la collectivité territoriale que de l'Education nationale.

### **L'allongement du temps de travail n'est pas acceptable**

Les enseignants des écoles ont déjà subi les décrets Darcos, qui ont imposé l'Aide Personnalisée et une annualisation importante de leur temps de travail contre leur avis. Ils n'accepteront pas de voir leurs conditions de travail et de vie personnelle à nouveau dégradées, notamment par un allongement de leur temps de présence et donc de travail dans les écoles le mercredi matin.

Tout au long de la concertation « Refondons l'école de la république », FO a rappelé son opposition à tout allongement du temps de présence et du temps de travail des enseignants dans les écoles, à tout raccourcissement des congés, à tout processus de mise sous tutelle des enseignants par les collectivités territoriales et de confusion entre le scolaire et le péri scolaire. Déjà plusieurs milliers d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré ont signé la pétition FO.

### **« Plus de maîtres que de classes »**

### **Pour FO c'est plus de RASED, de remplaçants, de classes...**

Force Ouvrière observe qu'en Seine-St-Denis les personnels sont mobilisés avec leurs organisations syndicales parce que 285 classes restent sans maître, six semaines après la rentrée. Pour ces collègues la revendication est : autant de maîtres que de classes et un enseignant fonctionnaire d'Etat pour chaque poste contre le recours aux contractuels.

Le SNUDI-FO rappelle que dans le 1<sup>er</sup> degré, il existe déjà plus de maîtres que de classes avec les postes d'enseignants spécialisés des RASED, les psychologues scolaires ainsi que les postes de remplaçants. Autant de postes durement touchés par les années RGPP et les décrets Darcos ! S'il s'agit de développer et d'accroître le nombre de ces postes, il faut rétablir tous les postes supprimés, recréer les postes de RASED et de TR au budget 2013.

### **... et non des « surnuméraires » aux missions définies par les Projets Educatifs Locaux !**

Par contre le SNUDI-FO n'acceptera pas que des enseignants fonctionnaires d'Etat se voient affectés, sans poste précis, dans des écoles pour effectuer du remplacement, du soutien, de l'aide au devoir, de la prise en charge individualisée ... au gré des besoins de l'administration en contradiction avec la règle statutaire (art 12 - loi du 13 juillet 1983) qui garantit une affectation sur un poste classe, un poste de RASED ou de remplacement.

Déjà des DASEN tentent d'utiliser des PE comme aide-administrative de directeur, ou d'accompagnement d'élèves handicapés, d'autres inventent les demi postes en maternelle...

► La FNEC-FP-FO exprimera ces inquiétudes et ces préoccupations dès lundi 15 octobre dans la négociation ouverte par le ministre V. Peillon. ■

Montreuil le 11 octobre 2012